

Le procès-verbal a été traduit en français.
En cas de divergence, la version originale en allemand fait foi.

Procès-verbal

Séance du Conseil des Suisses de l'étranger, 19 août 2022

Lieu : Palazzo dei Congressi, Lugano

Heure : de 09h00 à 17h45

1. Accueil, instructions concernant la séance, temps de parole, ordre du jour
2. Détermination du quorum
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 mars 2022
4. Séance supplémentaire extraordinaire d'automne du CSE : compenser les frais supplémentaires de la séance en ligne par le renoncement aux jetons de présence
5. Prise de position de l'OSE sur la procédure de consultation sur la Loi fédérale sur l'identité électronique et les autres moyens de preuve électroniques (loi sur l'e-ID, LeID)
6. Informations du Comité et de la direction
 - 6.1. Séance du Comité du 4 juin 2022
 - 6.2. État du projet : Mémorial pour les victimes suisses du national-socialisme
 - 6.3. Informations parlementaires
 - 6.4. Suivi de la séance du 12 mars 2022 : Droits politiques – Questions bancaires – Assurances sociales
 - 6.5. Autres informations
7. Information et discussion avec les représentants du DFAE
8. Forum de discussion
9. Élection des membres de l'intérieur du CSE
 - 9.1. Remplacement de Regula Rytz, représentante des Verts – Candidature de Nicolas Walder, conseiller national (Verts/GE)
 - 9.2. Remplacement d'Isabelle Moret, représentante du PLR – Candidature d'Anna Giacometti, conseillère nationale (PLR/GR)
10. Code de conduite du CSE et du Comité
11. Congrès 2023 : approbation du thème
12. Présentation de Pro Ticino par son président : Giampiero Gianella
13. Relations Suisse-UE : table ronde

14. Information sur la votation du 25 septembre 2022
- 14.1. AVS : 2 thèmes soumis à votation le 25.09.2022 :
 - Financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA
 - Modification de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS) (AVS 21) (relèvement de l'âge de la retraite pour les femmes)
15. Stratégie 2025 de l'OSE
- 15.1. Buts stratégiques
- 15.2. Documents à disposition des délégué·e·s (welcome kit)
16. Groupes de travail du CSE
- 16.1. Groupe de travail « Représentation des Suisses·ses de l'étranger au Parlement »
17. Proposition individuelle : pour information et discussion à la séance d'automne du CSE
- 17.1. Proposition de John McGough – résolution neutralité
18. Présentation de Suisse Tourisme
19. Varia

Remarque : pour des informations plus détaillées, veuillez vous référer à l'enregistrement de la séance disponible sur YouTube.

Liens vers la diffusion en direct le 19 août 2022

Matin : <https://www.youtube.com/watch?v=naklBhAbh7Y>

Après-midi : <https://www.youtube.com/watch?v=2BHzhbf2Kng>

1. Accueil, instructions concernant la séance, temps de parole, ordre du jour

Filippo Lombardi accueille les délégué·e·s du Conseil des Suisses de l'étranger à Lugano et leur souhaite la bienvenue sous le soleil du Tessin. Il est très heureux d'accueillir l'ensemble des délégué·e·s à cette séance du Conseil des Suisses de l'étranger à Lugano. En raison du coronavirus, c'est en effet la première fois que les délégué·e·s de la législature 2021-2025 peuvent se rencontrer personnellement et qu'il a l'honneur de diriger la séance en tant que président.

La pandémie de COVID-19 n'est pas terminée. Des désinfectants sont mis à disposition à l'entrée de chaque salle. Des masques sont disponibles au secrétariat si nécessaire.

Il salue en particulier les représentants du DFAE, Johannes Matyassy, Laurent Perriard et Paolo Bezolla, le président d'honneur, Jacques-Simon Eggly et le membre d'honneur Rudolf Wyder.

Ariane Rustichelli explique comment utiliser les casques pour la traduction simultanée et informe de l'utilisation des justificatifs de frais que tous·tes les délégué·e·s ont reçus dans les dossiers qui leur ont été remis. La carte de vote rouge est utilisée lors des votes. L'apéritif du Congrès commence dès 18h00 en salle A.

La séance du jour est diffusée en direct sur le canal YouTube et peut être suivie sous le lien suivant:

Diffusion en direct du matin: <https://www.youtube.com/watch?v=naklBhAbh7Y>

Diffusion en direct de l'après-midi: <https://www.youtube.com/watch?v=2BHzhbf2Kng>

Les personnes ci-dessous se sont excusées et n'assistent pas à la séance :

Arregui Miguel Angel, Argentine
Derungs Reto, République dominicaine
Frei Stephan, Allemagne
Gysin Remo, Suisse
Helfenberger Michael Gustav, Brésil
McGough John, Hongrie
Prutsch Nicole, Autriche
Rüegger Monika, Suisse
Wehrli Laurent, Suisse
Wiget Bruno, Espagne
Martin Nydegger, Suisse Tourisme

Filippo Lombardi propose un temps de parole de 3 minutes pour les auteur·e·s de proposition et de 2 minutes pour les participations aux discussions.

Décision

Le Conseil approuve à une large majorité le temps de parole de 3 minutes pour les auteur·e·s de proposition et de 2 minutes pour les participations aux discussions.

Filippo Lombardi annonce qu'à la demande du DFAE, le point 7 à l'ordre du jour « Information et discussion avec les représentants du DFAE » suivra le point 5 « Prise de position de l'OSE sur la procédure de consultation sur la Loi fédérale sur l'identité électronique et les autres moyens de preuve électroniques (loi sur l'e-ID, LeiD) ».

Décision

Le Conseil approuve l'ordre du jour à une large majorité.

Les délégué·e·s suivant·e·s sont proposé·e·s comme scrutateurs et scrutatrices pour la séance d'aujourd'hui :

Regula Hilfiker, Italie
Sonja Lengning, Allemagne
Antoine Belaieff, Canada

Décision

Le Conseil approuve à une large majorité Regula Hilfiker, Sonja Lengning et Antoine Belaieff comme scrutateur et scrutatrices pour la séance du jour.

2. Détermination du quorum

Le Conseil compte actuellement 129 membres ayant le droit de vote. 85 sont présents à la séance d'aujourd'hui. Le quorum de 1/3 (43 voix) étant atteint, le Conseil est donc apte à prendre des décisions.

Les délégué·e·s suppléant·e·s qui participent à la séance sans représenter un·e délégué·e absent·e n'ont pas le droit de vote.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 mars 2022

Le procès-verbal a été envoyé aux délégué·e·s le 13 avril 2022, avec un délai pour prise de position fixé au 2 mai 2022. Aucun retour n'a été reçu.

Décision

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du 12 mars 2022 à une large majorité.

4. Séance supplémentaire extraordinaire d'automne du CSE : compenser les frais supplémentaires de la séance en ligne par le renoncement aux jetons de présence

Filippo Lombardi : Il est prévu de tenir une séance virtuelle du CSE supplémentaire le samedi 5 novembre 2022, ce qui occasionnera des frais supplémentaires. Le Comité propose aux délégué·e·s de renoncer aux jetons de présence (soit CHF 100 pour les séances virtuelles) pour absorber les frais occasionnés.

Êtes-vous prêt·e à renoncer aux jetons de présence de la séance en ligne du CSE du 5 novembre 2022 ?

Décision

Le Conseil approuve à une large majorité, avec 6 voix contre et 4 abstentions, une séance virtuelle du CSE le 5 novembre 2022 sans droit aux jetons de présence d'un montant de CHF 100.

La séance commencera à 11h30 et se poursuivra jusqu'en fin d'après-midi.

5. Prise de position de l'OSE sur la procédure de consultation sur la Loi fédérale sur l'identité électronique et les autres moyens de preuve électroniques (loi sur l'e-ID, LeID)

Le Conseil fédéral et le Parlement ont respectivement accepté le 1^{er} juin 2018 et le 23 septembre 2019 le principe d'une identification électronique reconnue par l'État, aussi appelée E-ID.

L'objectif est de créer un moyen d'identification électronique reconnu par l'État, ou « E-ID ». L'identité électronique (E-ID) permet l'identification numérique, mais elle ne constitue pas un passeport permettant de franchir les frontières nationales.

Les utilisateurs·trices d'une E-ID doivent être clairement identifiables dans le cadre des offres de cyberadministration, des achats en ligne et d'autres services en ligne comme les assurances. L'E-ID pourrait jouer un rôle, en particulier dans les processus sensibles tels que les données de santé, les votations et les élections en ligne, la facture fiscale électronique et les opérations bancaires en ligne.

Comparée à d'autres pays, la Suisse a pris du retard ces dernières années en matière d'identité électronique. Actuellement, la deuxième proposition de projet de loi pour l'introduction de l'E-ID est en consultation.

À titre de rappel:

La première proposition de loi fédérale sur les services d'identification électronique (LSIE) a été rejetée par les électeurs le 7 mars 2021. En juillet 2020, le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) ne s'est lui aussi prononcé que modérément en faveur d'un oui au projet de loi de l'époque, avec 37 voix pour, 26 voix contre et 18 abstentions. Les initiateurs·rices du référendum critiquaient la faible fonction de contrôle de la Confédération, et le fait que la Confédération ne prévoyait que des acteurs·rices privés pour l'émission des E-ID.

La procédure de consultation relative à la deuxième proposition de loi fédérale sur l'identité électronique et les autres moyens de preuve électronique (loi sur l'identité électronique, LSIE) a été lancée le 29 juin 2022. Elle va durer jusqu'au 20 octobre 2022. L'E-ID doit être publiée par la Confédération.

L'E-ID présente de nombreux avantages pour les Suisses·ses de l'étranger :

- L'E-ID accélère la démocratie électronique. Une identification sécurisée sur le réseau permet de mettre en place des procédures de vote électronique numériques.
- De manière générale, les services de cyberadministration permettent un contact simple avec les autorités, malgré le décalage horaire et l'éloignement géographique avec le pays d'origine. Ainsi, l'E-ID serait également utile pour le dossier électronique du patient.
- L'E-ID faciliterait globalement le suivi des dossiers administratifs des Suisses·ses de l'étranger.
- Enfin, une E-ID pourrait améliorer l'accès des Suisses·ses de l'étranger aux banques suisses.

Les délégué·e·s s'expriment sur le thème de l'E-ID :

François Baur, Suisse : economiesuisse est favorable à l'E-ID. L'E-ID est nécessaire. Elle apporte une valeur ajoutée. Elle est aussi utile pour le vote électronique. La sécurité doit être garantie. Il propose que l'OSE soumette une réponse à la consultation en ce sens.

Andreas Feller-Ryf, Grande-Bretagne : L'accès aux comptes bancaires suisses doit être facilité par l'E-ID. Quelle est la contribution de l'E-ID à cet égard?

Lucas Metzger, Suisse : Pour les banques, l'acceptation de nouveaux clients, en particulier de l'étranger, est coûteuse, car ceux-ci doivent d'abord être identifiés de manière univoque et juridiquement valable. Cela permet d'éviter le blanchiment d'argent et de garantir la conformité fiscale. Comme cette identification serait possible grâce à l'E-ID, la charge de travail et les coûts pour les banques seraient considérablement réduits. Cela a également été démontré à l'étranger. En Norvège, par exemple, l'E-ID peut être utilisé et des comptes peuvent être ouverts rapidement et à moindre coût.

Heidi Mustvedt-Plüss, Norvège : L'E-ID a déjà été introduite depuis quelque temps et les avantages sont là. Elle invite le CSE à faire pression pour introduire l'E-ID.

Constantin Kokkinos, Grèce : Quels sont les risques liés à l'E-ID? Il existe des cas en Norvège où les banques ont accès aux données fiscales, ce qui explique pourquoi l'État veut être responsable de l'introduction de l'E-ID. La protection des données est garantie si l'État est chargé de la mise en œuvre. Mais quelles sont les données qui peuvent être consultées, et par qui ?

Daniel Rahm, États-Unis : Le contexte est flou. Il faudrait prendre contact avec les banques suisses.

Lucas Metzger, Suisse : Travaille depuis 22 ans pour les banques. L'introduction de l'E-ID est un projet qui existe depuis longtemps déjà. Le projet Swiss ID a échoué en raison de l'absence de directives. Les banques n'ont aucun intérêt à émettre elles-mêmes des cartes onéreuses.

Carlo Sommaruga, Suisse : L'E-ID permet de commander des articles et d'effectuer des transactions sur Internet. Les entreprises privées peuvent consulter ces données et vérifier si les personnes sont autorisées à le faire. Les données doivent être protégées par le système. Le Conseil national et le Conseil des États ont approuvé la démarche.

Christoph Haelg, Luxembourg, approuve les explications de Carlo Sommaruga.

Albert E. Küng, Allemagne : Nous n'y échapperons pas. L'OSE doit approuver l'introduction de l'E-ID.

Ralph Steigrad, Israël : S'est engagé pour que l'E-ID ne soit pas émise par des entreprises privées. Par exemple, l'établissement d'une apostille prend beaucoup de temps en Israël et entraîne des frais élevés. L'E-ID est également importante pour des raisons d'harmonisation.

Patrick Wyss, Mexique : L'E-ID est la condition préalable à l'introduction du vote électronique, elle est donc essentielle.

Filippo Lombardi informe que le Comité doit être mandaté pour rédiger un mot d'ordre avant la votation populaire. Le Comité de l'OSE propose au CSE d'accepter ce qui suit :

Le Comité de l'OSE est mandaté par le CSE pour présenter une réponse à la consultation d'ici le 20 octobre 2022.

Décision

Le Conseil accepte à une large majorité de mandater le Comité de l'OSE pour présenter une réponse à la consultation d'ici le 20 octobre 2022.

Le document élaboré est présenté au CSE pour prise de position.

6. Informations du Comité et de la direction

6.1. Séance du Comité du 4 juin 2022

Filippo Lombardi indique le Comité travaille beaucoup et organise aussi de plus en plus de séances en ligne. La séance du 4 juin 2022 a essentiellement servi à préparer la séance du CSE d'aujourd'hui, comme le prévoient les statuts de l'OSE.

Le Comité a par ailleurs évoqué les thèmes suivants et pris les décisions mentionnées ci-après :

Rôle politique du CSE

Les membres du Comité se sont interrogé·e·s sur le rôle du CSE et sur le cadre ainsi que les circonstances dans lesquels l'OSE devait émettre des recommandations de vote pour assumer son rôle politique.

Le règlement de l'OSE prévoit que les décisions politiques soient prises par le CSE. Le Comité prépare les affaires qui seront traitées par le CSE.

Le Comité a pris les décisions mentionnées ci-dessous :

- La prise de décision politique intervient pendant les séances du CSE en présentant les avantages et les inconvénients dans la mesure du possible. En cas de besoin et en cas d'urgence exceptionnelle, une séance en ligne peut être organisée.
- Le CSE est un parlement et n'a pas vocation à lancer ou à soutenir des initiatives populaires, sauf dans l'intérêt direct des Suisses·ses de l'étranger.
- Le CSE est l'organe suprême de l'OSE et s'exprime au nom des Suisses·ses de l'étranger. Le CSE prend des décisions politiques sur des affaires qui concernent directement les Suisses·ses. Il ne se prononce pas sur les sujets qui ne les concernent pas directement (ou seulement indirectement ou de manière marginale). Une ligne claire renforce le CSE dans son rôle. Un mauvais positionnement l'affaiblirait et le décrédibiliserait dans les processus décisionnels.

Mise en place d'un groupe de travail « Règlements de l'OSE »

Au fil des années, l'OSE a apporté des modifications ponctuelles à ses nombreux règlements. Il s'est avéré que cela posait des problèmes d'harmonisation de contenu entre les différents règlements. Le Comité a donc décidé de la mise en place d'un groupe de travail chargé d'analyser les règlements dans leur ensemble et de soumettre au CSE des propositions de modifications concrètes.

Ce groupe de travail est composé des membres du Comité Carlo Sommaruga, Dominique Baccanau-Vuillemin, Carmen Trochsler, et d'un membre du CSE, Constantin Kokkinos. Jana Maletic, responsable du service juridique, siège également dans le groupe de travail en tant que représentante du secrétariat de l'OSE.

La première séance du groupe de travail est prévue pour l'automne 2022. Le Comité et le CSE seront régulièrement informés de l'avancée des travaux.

Séance hybride du CSE en mars 2023

La séance du CSE du 17 mars 2023 se tiendra sous format hybride à titre d'essai. Les délégué·e·s pourront être présent·e·s sur place ou auront la possibilité de se connecter en ligne, de participer activement et de prendre aussi part aux votes. À l'issue de la séance, une évaluation sera menée pour déterminer si les séances hybrides devraient être organisées de manière générale ou non. Il s'agira notamment aussi d'examiner si les économies réalisées sur les remboursements des frais des délégué·e·s d'outre-mer sont plus avantageuses que les frais supplémentaires occasionnés par les séances hybrides. Ces expériences seront aussi pertinentes pour le budget à l'avenir.

6.2. État du projet : Mémorial pour les victimes suisses du national-socialisme

Ariane Rustichelli informe que le projet « Mémorial suisse pour les victimes du national-socialisme » est terminé du côté de l'OSE.

Le 23 mai 2022, l'OSE a reçu un bref retour de l'ambassadeur Simon Geissbühler, en charge du projet auprès du DFAE, sur le projet « Mémorial suisse pour les victimes du national-socialisme ».

Le processus parlementaire s'est achevé à la mi-mars 2022. Le Conseil national et le Conseil des États ont approuvé les deux motions Jositsch et Heer, qui demandaient la mise en place d'un mémorial pour les victimes suisses du national-socialisme.

Depuis, le DFAE a mené divers entretiens avec des partenaires possibles pour pouvoir présenter au Conseil fédéral des options de réalisation du mémorial, comme le prévoient les motions. Les questions qui se posent portent notamment sur le lieu, le financement et les bases juridiques. Le DFAE tient à ce que l'OSE continue à accompagner et soutenir le processus pour parvenir à une solution satisfaisante et viable.

Le travail est désormais terminé du côté de l'OSE, qui n'a plus d'autres tâches à accomplir. Selon l'évolution du projet, il sera possible de répondre au souhait du DFAE de continuer l'accompagnement par un groupe de travail.

Erich Bloch, Israël fait savoir qu'il a fait du lobbying au sein du CSE pour la réalisation du mémorial et qu'il espère pouvoir être encore présent pour son achèvement.

6.3. Informations parlementaires

Carlo Sommaruga, Suisse : L'intergroupe parlementaire « Suisses de l'étranger » englobe près de 80 membres. Martina Bircher, Elisabeth Schneider-Schneiter et Carlo Sommaruga assurent sa coprésidence.

Le groupe s'est réuni le 1^{er} juin 2022 en se penchant notamment sur le thème : « Quelles informations pour les Suisses·ses de l'étranger ? ». Marc Lettau, rédacteur en chef de la « Revue Suisse », Larissa Bieler, directrice de SWI Swissinfo et Johannes Matyassy, secrétaire d'État adjoint et directeur de la Direction consulaire du DFAE, étaient présents.

L'exercice des droits politiques des Suisses·ses de l'étranger était un sujet important en vue des élections fédérales de 2023. L'objectif était de trouver un moyen d'informer de manière adaptée sur les élections. Il s'avère qu'il existe deux niveaux importants de communication : d'une part la communication politique, et d'autre part le contenu émotionnel qui incite les personnes à lire les contenus, à participer à la vie des associations suisses et à s'identifier à la « Revue Suisse » ou à SWI Swissinfo.

Par ailleurs, une question centrale a été abordée : comment favoriser la participation politique des Suisses·ses de l'étranger (inscription sur les listes électorales et participation active) ?

Carlo Sommaruga a déposé une interpellation. Elle sera traitée en septembre 2022 lors de la session d'automne. Le Conseil fédéral doit prendre des mesures pour que le matériel de vote soit envoyé le plus tôt possible. Dans certains pays, les documents de vote continuent à arriver en retard.

Les délégué·e·s s'expriment sur le thème des votations fédérales :

Jeannette Seifert-Wittmer, États-Unis, indique que tous les cantons ne sont pas représentés dans l'intergroupe parlementaire « Suisses de l'étranger ». En conséquence, aucun·e conseiller·ère national·e ou aux États n'est représenté·e dans certains cantons. Madame Seifert-Wittmer a écrit à ces personnes pour en demander la raison, mais n'a reçu aucune réponse.

Carlo Sommaruga est surpris. Il remercie Jeannette Seifert-Wittmer pour cette initiative. C'est une bonne chose que les citoyen·ne·s s'engagent. Les parlementaires sont informé·e·s de l'existence du groupe et peuvent déclarer leur adhésion.

Antoine Belaieff, Canada, soutient les propos de Carlo Sommaruga. On parle souvent du vote électronique. Différentes initiatives sont en suspens. Les personnes intéressées doivent se soucier de la participation politique. Il faut s'adresser aux personnes qui participent peu aux votations.

Elisabeth-Schneider-Schneiter, Suisse : Le parti Le Centre dresse des listes de Suisses·ses de l'étranger et invite les personnes à s'inscrire. La « Cinquième Suisse » n'est plus représentée au Parlement. Les délégué·e·s doivent se manifester.

6.4. Suivi de la séance du 12 mars 2022 : Droits politiques – Questions bancaires – Assurances sociales

Droits politiques

Filippo Lombardi informe que l'OSE continue à se mobiliser pour le vote électronique. La collaboration avec la Chancellerie fédérale et la Poste est en cours. Les cantons décident du droit de vote.

Sur décision du Comité, la direction de l'OSE préparera ce qui suit d'ici l'automne 2022 :

- Une liste des cantons qui utiliseront probablement le système de vote électronique en 2023.
- Une liste des cantons qui ont déjà utilisé un système de vote électronique dans le passé.
- Une fois les informations recueillies, un rendez-vous sera fixé avec la Chancellerie fédérale, la présidente de la Conférence des Chanceliers d'État et le président et la direction de l'OSE.

Problématique bancaire

En mai 2022, un nouveau sondage a été envoyé à certains prestataires financiers pour mettre à jour les informations figurant sur le site internet de l'OSE. Ce sondage a été préparé dans le cadre d'une collaboration avec Antoine Belaieff, Carmen Trochsler et SwissBanking. Les retours seront évalués jusqu'en septembre 2022 et feront l'objet d'une mise à jour d'ici fin 2022 sur le site internet de l'OSE.

L'OSE est parvenue à trouver des solutions pragmatiques avec la BCGE et la fintech Yapeal. L'OSE est en discussion avec une deuxième banque cantonale.

Assurances sociales

L'AVS facultative est clairement déficitaire ; ainsi, les autorités ont souhaité en limiter l'accès, avec les conséquences que l'on connaît pour les Suisses·ses de l'étranger. Quasiment toute la classe politique était parvenue à un consensus. Il manque un certain nombre d'informations pour savoir si une initiative parlementaire pourrait être lancée ou non.

Les délégué·e·s s'expriment sur le thème des assurances sociales :

Josef Schnyder, Thaïlande : Les retraité·e·s paient des primes toute leur vie. En cas d'émigration, ils ne peuvent plus s'assurer. Une solution doit être trouvée pour qu'ils puissent rester assurés auprès d'une caisse maladie.

Filippo Lombardi précise que le sujet sera suivi et que des solutions seront examinées par la voie parlementaire.

Ernst Erich Balmer, Espagne, est surpris de n'avoir reçu aucune information sur la mise en œuvre des élections directes au CSE lors de la séance de ce jour. Les pays doivent pouvoir se préparer à l'avance, et ils ont besoin d'instructions pour la mise en œuvre.

Filippo Lombardi informe qu'un retour sera fait sur ce point en temps utile. La mise en place du vote électronique au CSE fait partie des objectifs de la législature 2021-2025. Le sujet est complexe.

6.5. Autres informations

Nouveau contrat avec SWI Swissinfo

Le 23 mai 2022, l'OSE a prolongé le contrat avec SWI Swissinfo à Berne. Le partenariat existant depuis 2003 a pu être confirmé et prolongé. Il s'agit d'un partenariat stratégique afin notamment d'exploiter les synergies sur les canaux numériques.

7. Information et discussion avec les représentants du DFAE

Johannes Matyassy salue l'excellente collaboration entre l'OSE et le DFAE.

Les discussions sur la loi E-ID sont partagées. Il est important de réaliser des progrès. L'E-ID doit être reconnue à l'étranger pour pouvoir fonctionner.

Des informations peuvent être fournies sur les nouveautés et modifications suivantes :

Application Travel Admin

Il existe des évolutions géopolitiques difficiles dans le monde entier : pandémie de COVID-19, événements en Afghanistan, à Taïwan, en Israël ou encore en Ukraine. Le DFAE soutient et aide en priorité les Suisses·ses de l'étranger. Les attentes vis-à-vis du DFAE sont grandes. Or, ses possibilités sont réduites. Un enregistrement dans l'application Travel Admin s'avère donc particulièrement utile. Cette dernière peut être utilisée comme guichet virtuel. Le principe de la responsabilité individuelle est ancré dans la loi sur les Suisses de l'étranger. Dans les situations de conflit, il faut d'abord chercher soi-même des solutions. L'État est présent à côté comme soutien. Diverses campagnes ont été lancées dans différents aéroports en faveur de l'application.

Le président de la Confédération Ignazio Cassis a informé sur une nouvelle application pour smartphone, actuellement en cours d'élaboration lors de son discours du 1^{er} août. L'application est envisagée comme une plateforme d'information et de communication supplémentaire, un projet complémentaire et non comme un produit concurrent.

La communication peut s'adresser à des groupes spécifiques. Un outil pour les sondages est prévu et devrait être introduit en novembre 2022. L'utilisation est volontaire. Lors de voyages à l'étranger, l'échange est également important entre les écoles suisses à l'étranger.

Projet « Aging abroad »

Le projet « Aging abroad » vise à mieux positionner le domaine de la prévention. Johannes Matyassy s'est rendu en Australie et en Thaïlande. Les personnes qui envisagent d'émigrer devraient être informées avant leur départ et avant leur retraite. Le DFAE insiste sur le contact direct avec les citoyen·ne·s. Un premier projet pilote est mené actuellement dans les pays du Maghreb.

Contrôle fédéral des finances

Le Contrôle fédéral des finances a porté un jugement positif sur le DFAE. Les titres et la numérisation pourraient être améliorés. Différents moyens sont nécessaires pour cela. Le DFAE soutient les recommandations du Contrôle des finances.

Vote électronique

L'introduction et l'utilisation de l'E-ID ne donnent pas lieu automatiquement au vote électronique. Si l'E-ID est utile, elle ne résout pas tous les problèmes pour autant. Depuis le 1^{er} juillet 2022, il est possible de poursuivre la phase de test.

La collaboration avec l'OSE se poursuit. Des soutiens financiers ont pu être octroyés pour des projets spéciaux du Service des jeunes et de la « Revue Suisse ».

Johannes Matyassy remercie toutes les personnes présentes et rappelle que les Suisses-ses de l'étranger sont les ambassadeurs et ambassadrices de la Suisse à l'étranger.

Il informe que son poste de successeur après son départ à la retraite est toujours vacant. Son contrat a été prolongé par le Conseil fédéral. Il participera en ligne à la séance du CSE du 5 novembre 2022 si nécessaire. Laurent Perriard sera aussi présent.

Diverses questions des délégué-e-s du public :

Constantin Kokkinos, Grèce, remercie le DFAE. Avec un collègue d'Angleterre, il a envoyé une proposition au DFAE concernant le discours du 1^{er} août. Il serait utile, tant pour les ambassades que pour les Suisses de l'étranger, d'avoir un cadre défini pour ces festivités. Il est souvent difficile de contacter et d'atteindre ses concitoyens à l'étranger. Comment les ambassades peuvent-elles aider à définir un cadre pour les célébrations du 1^{er} août ?

Johannes Matyassy indique qu'il existe un cadre prédéfini. Selon les directives, il s'agit en premier lieu de tâches incombant aux représentant-e-s suisses. Leur engagement dépend toutefois des ambassades correspondantes. La plupart s'impliquent, mais elles ne peuvent y être obligées. Tout dépend également du jour de la semaine sur lequel tombe le 1^{er} août.

Hans-Georg Bosch, Afrique du Sud : La collaboration avec l'ambassade est soutenue et très bonne. Les membres du CSE et leur réseau sont importants pour l'ambassade/le consulat.

François Baur, Suisse, indique que la collaboration avec la Belgique fonctionne très bien. La collaboration avec les ambassades est essentielle.

Françoise Millet-Leroux, France, fait savoir que la collaboration avec les consulats est très bonne. Il est possible de demander par écrit à l'ambassade de transmettre des informations par courrier aux Suisses-ses de l'étranger dont les coordonnées ne sont pas connues.

Jacques-Simon Eggly, Suisse, aimerait savoir si l'évacuation des citoyen-ne-s suisses d'Ukraine a été possible et comment celle-ci s'est déroulée.

Franz Muheim, Grande-Bretagne, informe que la collaboration avec l'ambassade est très bonne. Des fêtes pour les jeunes citoyen-ne-s devraient en principe être proposées dans une ambassade.

Johannes Matyassy répond aux questions des délégué-e-s :

Célébrations du 1^{er} août : les représentant-e-s sont invité-e-s à apporter leur soutien. L'application récemment lancée sera utile à cet égard. Le réseau peut être étendu par le biais de cette application.

Évacuations d'Ukraine : le DFAE a fourni d'importants efforts pour évacuer les concitoyen-ne-s d'Afghanistan. D'autres pays ont également été mobilisés dans ce cadre. Dans le cas de l'Ukraine, cette approche n'aurait pas fonctionné, car les avions ne pouvaient pas atterrir sur place. Des évacuations ont été menées avec trois convois de véhicules de l'ambassade et des véhicules privés.

L'Union européenne a organisé des évacuations en train. La Suisse a pu y participer. Seulement quatre personnes ont eu recours à cette possibilité.

Philippe Magnenat, Canada : Montréal organise chaque année une fête pour le 1^{er} août. Le budget s'élève à plus de CHF 50'000. Des entreprises contribuent au financement. Le DFAE devrait mettre davantage de moyens à disposition pour cela.

Hans-Georg Bosch, Afrique du Sud : Davantage de jeunes devraient être invités aux célébrations. Ils pourraient ainsi être informés de la manière dont ils peuvent s'engager. Un autre sujet récurrent est le problème du service militaire en cas de double citoyenneté.

Andreas Feller-Ryf, Grande-Bretagne : Les célébrations du 1^{er} août et les fêtes de jeunes citoyens sont essentielles et très appréciées. Il souhaite davantage de soutien.

Johannes Matyassy répond aux questions des délégué-e-s :

Célébrations du 1^{er} août : le financement de ces célébrations constitue un défi. Selon les directives actuelles, cela n'est pas du ressort du DFAE. Les associations suisses doivent être impliquées.

Service militaire des doubles-nationaux : la question est notée. Une réponse suivra.

Filippo Lombardi remercie Johannes Matyassy pour le soutien qu'il a apporté aux Suisses·ses de l'étranger pendant toutes ces années et pour sa collaboration toujours excellente.

8. Forum de discussion

Jean-Pierre Mittaz, États-Unis : Lors de la dernière législature, les délégué-e-s recevaient des informations sur la séance du Comité qui avait eu lieu. Ce n'est plus le cas ces derniers temps.

Ariane Rustichelli informe que depuis le début de l'année 2022, les informations sur les séances du Comité figurent au point de l'ordre du jour « Informations du Comité et de la direction » (point 6.1 à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui). À l'avenir, ce point ne fera plus partie de l'ordre du jour de la séance du CSE. Les délégué-e-s recevront un récapitulatif du procès-verbal de la séance du Comité (newsletter) à la suite de la séance.

Patrick Wyss, délégué suppléant, Mexique : Le canton de Bâle-Ville fera partie des cantons à s'engager en faveur du vote électronique pour les Suisses·ses de l'étranger et les personnes en situation de handicap. En plus du vote électronique, l'envoi du matériel de vote à l'étranger constitue aussi un problème. Les communes pourraient mandater non pas la Chancellerie d'État, mais directement les imprimeries, qui enverraient les documents par la poste. Un accord pourrait également être trouvé avec la poste du Mexique pour l'envoi, à l'instar des publications internationales.

Filippo Lombardi indique que cette demande sera prise en compte. Les cantons sont toutefois responsables de l'envoi. Une expédition du matériel de vote par les imprimeries est problématique.

Carlo Sommaruga informe que l'intergroupe parlementaire « Suisses de l'étranger » a préparé une interpellation sur ce sujet en juillet 2022. La Confédération ne peut pas se substituer aux cantons, qui sont compétents en la matière. Les expéditions par les imprimeries sont délicates. Toute idée pour l'envoi des documents peut être adressée au secrétariat de l'OSE (direction@swisscommunity.org).

Pierino Lardi, Venezuela : La poste ne fonctionne pratiquement plus au Venezuela. Le matériel de vote lui est envoyé par sa famille de Suisse à Caracas par le biais de DHL. Il fait appel au même prestataire pour le renvoi des documents.

Pour Giampiero Gianella, Suisse, il n'existe qu'une solution, le vote électronique.

Jean-Pierre Mittaz, États-Unis : Les cantons envoient le matériel de vote plus ou moins longtemps à l'avance à l'étranger. Il existe des différences de 4 à 8 semaines. Une liste devrait être publiée.

Ivo Dürr, Autriche : Les associations suisses devraient être impliquées. Les documents pourraient être envoyés à une association qui les transférerait ensuite aux services correspondants.

Carlo Sommaruga, Suisse : Le lancement de l'E-ID est important. Nous ne pouvons qu'en bénéficier. La vérification de l'identité serait possible, tout comme l'envoi des documents au format numérique.

Noel Frei, Éthiopie : En Éthiopie, c'est la même chose qu'au Mexique. L'idée serait de recevoir les documents au format numérique.

Beat Knoblauch, Australie : Nous touchons aux limites du fédéralisme. Les votations fédérales devraient être organisées par la Confédération et non par les cantons.

Marie Silletta, France : Les jeunes de plus de 21 ans qui ont grandi en Suisse, qui ont émigré avec leurs parents et qui étudient maintenant en Suisse, ne peuvent plus s'assurer auprès de la caisse maladie, sauf s'ils travaillent au moins un jour par mois en Suisse.

Laurent Perriard répond aux questions des délégué-e-s :

Élections à l'étranger : c'est la chancellerie d'État qui est compétente pour les modalités des votations à l'étranger. Le DFAE recherche des solutions. Un essai pilote a eu lieu. Les documents ont été envoyés par le biais de représentations à l'étranger et par la voie normale. Le Parlement et le Conseil fédéral doivent rédiger un rapport pour améliorer la situation. Un sondage auprès des Suisses-ses de l'étranger fait l'objet d'une analyse, ce qui demande du temps. Différentes possibilités seront évaluées d'ici le printemps 2023.

Caisse maladie pour les étudiants : il n'existe actuellement aucune solution. L'important pour le DFAE est d'avoir connaissance de telles informations sur des cas particuliers. Le DFAE les examine, mais n'est pas en mesure d'apporter son aide dans tous les cas.

9. Élection des membres de l'intérieur du CSE

9.1. Remplacement de Regula Rytz, représentante des Verts – Candidature de Nicolas Walder, conseiller national (Verts/GE)

Filippo Lombardi : Regula Rytz a décidé de se retirer de la vie politique nationale et a remis son mandat de conseillère nationale à l'issue de la session spéciale de mai 2022. Au nom de l'OSE, nous lui souhaitons le meilleur pour sa nouvelle mission en tant que présidente d'Helvetas. Nous lui adressons à nouveau nos sincères remerciements pour son engagement en faveur des membres de la « Cinquième Suisse ».

Nicolas Walder, conseiller national Les Verts/GE, est proposé pour sa succession.

Décision

Le Conseil accepte à une grande majorité, avec 10 voix contre et 18 abstentions, l'élection de Nicolas Walder comme membre de l'intérieur au CSE.

9.2. Remplacement d'Isabelle Moret, représentante du PLR – Candidature d'Anna Giacometti, conseillère nationale (PLR/GR)

Filippo Lombardi : Isabelle Moret était une membre très active et impliquée de notre organisation, et nous tenons à l'en remercier chaleureusement. Malheureusement, elle ne peut pas être présente aujourd'hui et s'en excuse. Isabelle Moret a décidé de se retirer de la vie politique nationale et a remis son mandat de conseillère nationale. Elle siège au Conseil d'État du canton de Vaud.

Madame Anna Giacometti, conseillère nationale PLR/GR, est proposée pour sa succession. En raison d'un conflit d'agenda, Madame Giacometti ne peut être présente aujourd'hui et s'en excuse.

Décision

Le Conseil accepte à une grande majorité, avec 9 voix contre et 19 abstentions, l'élection d'Anna Giacometti comme membre de l'intérieur au CSE.

10. Code de conduite du CSE et du Comité

Le document « Code de conduite de l'Organisation des Suisses de l'étranger » a été présenté aux délégué·e·s à l'issue de la séance du 12 mars 2022 sous forme de projet. Ce dernier a fait l'objet de modifications sur certains points et il est à nouveau présenté au CSE pour approbation.

Décision

Le Conseil accepte à une large majorité les modifications apportées à l'issue de la séance du 12 mars 2022 au document « Code de conduite de l'Organisation des Suisses de l'étranger » et accepte la version finale du Code de conduite.

11. Congrès 2023 : approbation du thème

Le Congrès 2023 se tiendra du 18 au 20 août 2023 à Saint-Gall.

Le Comité soumet au vote pour les délégué·e·s le thème « Culture suisse » pour ce 99^e Congrès.

La matinée du samedi du Congrès sera consacrée aux élections fédérales 2023. Cette partie est gratuite pour l'ensemble des participant·e·s et se concentrera sur les principaux sujets politiques de la législature 2023-2027.

La deuxième partie du Congrès, payante, portera sur un tout autre sujet : la culture. Un représentant du Conseil fédéral ainsi que de nombreux oratrices et orateurs s'exprimeront sur la culture suisse, ses liens avec les membres de la « Cinquième Suisse » ainsi que sur la présence de notre pays sur la scène culturelle internationale.

Décision

Le Conseil approuve à une grande majorité et une abstention le thème du Congrès 2023 : « Culture suisse ».

12. Présentation de Pro Ticino par son président : Giampiero Gianella

Giampiero Gianella, membre de l'intérieur au CSE, présente l'institution Pro Ticino, qui représente la diaspora tessinoise en Suisse et à l'étranger. Elle préserve la culture italo-suisse, protège et améliore la langue italienne, contribue à entretenir les relations entre le Tessin et les autres cantons, accroît la notoriété du Tessin et de ses valeurs, et promeut les activités à caractère culturel, économique et gastronomique. Elle intensifie les contacts avec le canton d'origine, les autorités, les associations et l'office de tourisme du Tessin.

13. Relations Suisse-UE : table ronde

Alexis Lautenberg, ancien ambassadeur et diplomate suisse, procède à une introduction tandis que Filippo Lombardi anime la table ronde « Relations Suisse-UE ».

Les parlementaires suivant·e·s ont participé:

- Carlo Sommaruga (PS/GE)
- Elisabeth Schneider-Schneiter (Le Centre/BL)
- Roland Fischer (Vert'libéraux/LU)

- Regula Rytz, ancienne conseillère nationale Verts/BE
- Hans-Peter Portmann (PLR/ZH)
- Inge Schütz (UDC international)

À l'exception d'Inge Schütz, l'ensemble des participant·e·s à la table ronde considère que l'interruption des négociations par le Conseil fédéral en mai 2021 était une erreur grossière et fatale.

Dans son analyse introductive, l'ancien ambassadeur suisse et diplomate Alexis Lautenberg a souligné que le Brexit avait compliqué la situation pour la Suisse : tandis que la Grande-Bretagne mettait en avant sa position « en dehors », la Suisse aspirait quant à elle à une collaboration étroite avec l'UE. Or, depuis le Brexit, la position suisse se serait « complètement érodée ». Il est certes envisageable que l'UE élabore un concept général pour les relations avec les États tiers. Toutefois, des doutes sont permis quant au fait qu'un tel concept puisse couvrir les besoins de la Suisse.

Au vu de l'importance de ce sujet, le Comité de l'OSE a décidé de soumettre au CSE une résolution intitulée « Le Conseil fédéral doit définir une stratégie claire pour maintenir les acquis de la libre circulation des personnes ». Cette proposition de texte reprend en grande partie la résolution approuvée par le CSE en août 2021.

Décision

Le Conseil approuve à une large majorité et une abstention le maintien de la résolution complétée « Le Conseil fédéral doit définir une stratégie claire pour maintenir les acquis de la libre circulation des personnes ».

14. Information sur la votation du 25 septembre 2022

14.1. AVS : 2 thèmes soumis à votation le 25.09.2022 :

- **Financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA**
- **Modification de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS) (AVS 21) (relèvement de l'âge de la retraite pour les femmes)**

En raison de l'évolution démographique, le financement de l'AVS n'est plus garanti. La dernière réforme de l'AVS (10^e révision de l'AVS) remonte à 1997. Le partage des revenus (*splitting*), les bonifications pour tâches éducatives et d'assistance, les rentes individuelles, l'anticipation de la rente et le relèvement progressif de l'âge de la retraite des femmes de 62 à 64 ans avaient alors été décidés.

Depuis, le financement de l'AVS a été modifié à plusieurs reprises. Toutefois, certaines tentatives de révision se sont heurtées au refus des électeurs ou du Parlement. L'objectif de la réforme AVS 21 est désormais d'assurer l'équilibre financier de l'AVS jusqu'en 2030, et de maintenir le niveau des prestations de la prévoyance vieillesse. Selon l'OFAS, la réforme devrait améliorer les comptes de l'AVS d'environ 17,3 milliards de CHF au total entre 2024 et 2032 et garantir l'équilibre financier jusqu'en 2030.

Pierluigi Zuccolotto, responsable des prestations sociales, Istituto delle assicurazioni sociali IAS, Tesin, explique les faits relatifs aux votations.

L'amélioration de l'AVS doit être obtenue grâce à deux projets différents :

1. « Réforme AVS 21 » : Arrêté fédéral du 17 décembre 2021 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais de la TVA (FF 2021 2991). La TVA est augmentée au profit de l'AVS.
2. Modification du 17 décembre 2021 de la Loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS) (AVS 21) (FF 2022 1059). Ce projet permet de modifier les prestations de l'AVS.

Le 25 septembre 2022, les deux projets seront soumis au vote du peuple. Ils sont indissociables : si l'un des deux projets est rejeté, c'est toute la réforme qui échoue.

La présentation de l'Office fédéral des assurances sociales OFAS intitulée « Stabilisation de l'AVS (AVS 21) » est mise à la disposition des délégué·e·s en allemand et en français dans le cloud.

Carlo Sommaruga : Un référendum a été lancé contre ce projet par les partis de gauche, les syndicats ainsi que d'autres organisations. Il existe un écart considérable entre les salaires des hommes et ceux des femmes. Les femmes ont un salaire environ 32% inférieur à celui des hommes. Il existe également une inégalité dans les 2^e et 3^e piliers, où la différence atteint jusqu'à 37%. Un autre argument des opposants au projet est la situation financière de l'AVS – qui ne serait pas en aussi mauvais état que ce qu'on dit.

15. Stratégie 2025 de l'OSE

15.1. Buts stratégiques

Filippo Lombardi : En octobre 2021, une retraite a eu lieu pendant deux jours à Andermatt. Une analyse SWOT a été réalisée. Le CSE a pu participer au sondage. Le résultat a montré que les avis du Comité et du CSE sont similaires.

Lors de la séance du CSE du 12 mars 2022, le Conseil a approuvé les priorités stratégiques 2025.

Le document « Objectifs et priorités stratégiques pour 2025 » récapitule les objectifs stratégiques 2025 et évoque également la mission, la vision et les tâches de l'OSE, qui forment la base de notre action. Il s'agit en quelque sorte de notre ADN, dont découlent les objectifs de la législature ainsi que les objectifs annuels. Le travail de repositionnement stratégique a été très intense et fructueux et doit encourager notre action au profit des Suisses·ses de l'étranger ainsi que le maintien de leurs relations avec la Suisse et entre eux. Ce document représente le fil rouge qui accompagnera l'OSE tout au long de la législature.

15.2. Documents à disposition des délégué·e·s (welcome kit)

Ariane Rustichelli : Lors de la séance constitutive du CSE des 20 et 23 août 2021, le document « welcome kit » a été enregistré dans le cloud. Il a fait depuis fait l'objet d'une révision. Le document est envisagé comme un document de travail et contient des liens qui renvoient à d'autres documents se trouvant sur notre site internet. Ils peuvent être utiles et servir de support dans la réalisation des tâches des délégué·e·s.

16. Groupes de travail du CSE

16.1. Groupe de travail « Représentation des Suisses·ses de l'étranger au Parlement »

Filippo Lombardi : Lors de la séance du CSE du 12 mars 2022, le Conseil a déjà évoqué les groupes de travail. Les délégué·e·s peuvent former des groupes de travail sur certains sujets. Ces groupes de travail officiels sont approuvés par le CSE.

Carmen Trochsel, Australie, et Antoine Belaieff, Canada, ont informé le Comité par un courrier datant du 11 août 2022. Il s'agit de la formation de groupes de travail ainsi que des avancées concernant l'amélioration de l'accès aux prestations financières et l'exercice des droits civils. Ils souhaiteraient aborder ces sujets différemment. Le Comité évoquera cela lors de sa prochaine séance. Pour leur part, Carmen Trochsel et Antoine Belaieff présenteront l'avancée du projet lors de la séance du CSE du 5 novembre 2022.

Constantin Kokkinos donne une vue d'ensemble des tâches du groupe de travail « Représentation des Suisses·ses de l'étranger au Parlement » réalisées au cours des 18 derniers mois. Plusieurs séances ont eu lieu. Des idées ont été échangées, et des discussions ont été menées sur l'utilité et la faisabilité de ces idées. Ces possibilités ont également fait l'objet d'une comparaison avec la France et l'Italie.

Les Suisses·ses de l'étranger peuvent certes voter, mais ils ne sont toutefois pas éligibles. Des cercles électoraux réservés aux Suisses·ses de l'étranger seraient utiles. Il existe un intérêt en la matière. L'acceptation par les Suisses·ses de l'intérieur est toutefois réservée. Ils partent souvent du principe que les Suisses·ses de l'étranger ne paient pas d'impôts en Suisse et les considèrent plutôt

comme une charge. Un sondage concernant les cercles électoraux réservés aux Suisses-ses de l'étranger a été envoyé aux responsables politiques et l'intérêt est resté limité. Il faut convaincre le grand public. Le projet s'inscrit dans la durée. L'OSE peut faire du lobbying en la matière. La Constitution doit être modifiée pour éliminer les obstacles. Il faut également tenir compte des aspects sociaux et juridiques.

Jeannette Seifert-Wittmer, États-Unis, informe sur le projet Lobbying. La collaboration avec les parlementaires doit être renforcée. Un concept sur le sujet est en cours d'élaboration; il sera présenté au CSE le 5 novembre.

17. Proposition individuelle : pour information et discussion à la séance d'automne du CSE

17.1. Proposition de John McGough – résolution neutralité

Filippo Lombardi : Lors de la séance d'aujourd'hui, seule une information sur la résolution neutralité de John McGough sera donnée. Le sujet sera porté à l'ordre du jour de la séance du CSE à venir du 5 novembre 2022.

18. Présentation de Suisse Tourisme

Filippo Lombardi : Suisse Tourisme est l'un des principaux partenaires de l'OSE. Il existe un accord institutionnel depuis 14 ans avec Suisse Tourisme. L'excursion de dimanche au Monte Generoso peut avoir lieu grâce au soutien de Suisse Tourisme. Filippo Lombardi remercie Suisse Tourisme pour l'organisation.

Simon Bosshart anime la présentation. Après deux années difficiles, on observe une reprise significative du tourisme. Le marché suisse affiche une croissance pour 2022. L'industrie du tourisme se redresse. On ressent également moins la crise sur les marchés d'outre-mer.

Le tourisme est affecté par un manque de personnel, qui ne peut être résolu du jour au lendemain. Les habitudes de voyage restent inchangées. En raison de l'inflation et des conflits mondiaux, la question du coût se pose également pour les personnes souhaitant voyager. De plus, à compter de 2023, les pays de l'espace Schengen et la Suisse mettront en place un enregistrement à l'arrivée avec ETIAS (European Travel Information and Authorization System). Les ressortissant·e·s de pays tiers situés en dehors de l'Europe et qui ne sont pas soumis·e·s à l'obligation de visa devront s'enregistrer avant leur arrivée, ce qui va créer une barrière supplémentaire pour le tourisme.

La Suisse souhaite encourager le voyage durable avec Swisstainable avec pour objectif de devenir le pays le plus durable.

La présentation de Suisse Tourisme est enregistrée en allemand et en français dans le cloud à l'intention des délégué·e·s.

19. Varia

Andreas Feller-Ryf, Grande-Bretagne, appelle les délégués à s'engager pour le recrutement de jeunes délégué·e·s du CSE afin que les Suisses-ses de l'étranger soient le mieux représentés possible, et que l'avenir du CSE soit assuré. Pour cela, il faut des élections démocratiques dans tous les pays et un soutien financier pour les frais de voyage. Les délégué·e·s du CSE en Grande-Bretagne se sont efforcés d'obtenir un sponsor privé afin de pouvoir rembourser une partie des frais de voyage à tous les délégué·e·s. Cela permet d'alléger la charge de travail des délégué·e·s, en particulier des plus jeunes qui ont des revenus limités.

Les prochaines séances du CSE se tiendront aux dates suivantes :

- Samedi 5 novembre 2022 (en ligne) à partir de 11h30
- Vendredi 17 mars 2023 au Swissôtel Kursaal Bern (anciennement Allegro) à partir de 9h00

Une rencontre avec l'intergroupe parlementaire « Suisses de l'étranger » se tiendra le jeudi 16 mars 2023 à Berne. Un repas sera organisé le soir pour les délégué·e·s.

Filippo Lombardi remercie tous·tes les participant·e·s d'avoir assisté à la séance du jour et salue en particulier les institutions suivantes :

- Représentant·e·s du DFAE
- Représentant·e·s de Suisse Tourisme
- Intervenant·e·s, animateur
- Membres du CSE
- Représentant·e·s des médias
- Public
- Interprètes
- Technik Emme SA
- Secrétariat de l'OSE

La séance se termine à 17h45.

La rédactrice du procès-verbal

Le président

Sandra Jehle

Filippo Lombardi